

Vingt ans de barreau en 2013

Fabrice Guttadauria se dit « comme un poisson dans l'eau » lorsqu'il exerce son métier

**côté cour
côté jardin**



Le droit : un heureux hasard pour Fabrice Guttadauria, 44 ans. Celui qui à ses heures, peut se targuer d'avoir vingt ans de barreau derrière lui, n'avait en effet pas spécialement la vocation de devenir avocat. « J'ai fait mes humanités à Saint-Ghislain, je suis d'abord allé trois ans à Sainte-Marie puis à Saint-Joseph. Puis, j'ai dû choisir des études », se souvient-il. « Je dois reconnaître que le droit m'est surtout venu parce que je n'aimais ni les maths, ni les sciences ».

Le Quaregnonnais d'origine dit s'être finalement vite retrouvé « comme un poisson dans l'eau ». Il a effectué ses études à l'UCL de 88 à 93, année lors de laquelle il a rejoint le barreau

montois. Environ un an après, l'avocat vit un événement marquant. Il a alors assisté au dernier procès à s'être clôturé, en Belgique, par une condamnation à une peine de mort. Il était le défenseur de l'un des deux frères jumeaux diaboliques (qui avaient volé, torturé et assassiné une dame). Il a malgré tout été félicité par la présidente pour sa plaidoirie. Trois ans après son accession au

barreau, un procès aux Assises du Hainaut lui donne le « virus » du pénal. « Je défendais une étudiante du Front national à Dour. Elle était soupçonnée d'avoir trafiqué les listes électorales pour obtenir des signatures nécessaires à la constitution de sa liste. Cette dame devait normalement être défendue par des avocats FN mais elle a pris la décision de dépolitiser son procès. Elle a demandé à la présidente du tribunal la même que celle du procès avec la peine de mort de

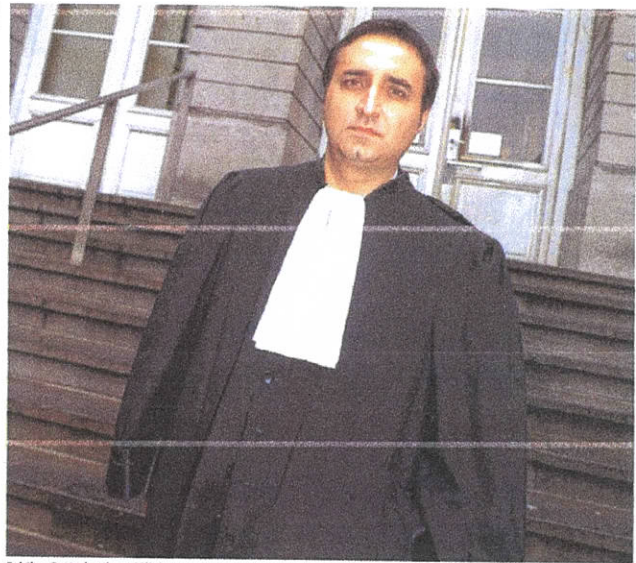
lui trouver un avocat. Celui-ci m'a contacté et j'ai obtenu son acquittement ».

Fabrice Guttadauria se dit prêt à défendre n'importe qui ayant commis n'importe quel crime. « Selon moi, c'est le principe de base du droit. Toute personne a le droit d'être défendue. J'ai par contre refusé certains dossiers parce que je me rendais compte que celui qui voulait devenir mon client voulait que je défende l'implaçable. Dans ces cas-là, je disais que je préférerais qu'il consulte un autre avocat ».

Autre règle d'or de l'avocat : il veille à garder une certaine distance avec ses clients. « À la limite, si je vois que je pourrais avoir des affinités avec l'un d'eux, j'attendrais la fin du procès pour les développer ».

S'il a choisi de faire ce métier quelque peu par hasard, Fabrice Guttadauria se dit aujourd'hui des plus passionnés. « Je suis loin de m'en lasser. Que du contraire, j'ai l'impression d'aimer de plus en plus ce que je fais. Je m'enrichis de l'expérience des autres. En outre, je suis un gagnant. À chaque fois que j'obtiens gain de cause, j'avoue éprouver une sensation envivante ».

JOHANNE THICK



Fabrice Guttadauria a déjà à de nombreuses reprises monté les marches du palais montois !

■ E.G.

DANS LA RÉGION DU CENTRE

Des dossiers de trafics ou d'arnaque amoureuse !

Au cours des nombreuses années qu'il a déjà passées au barreau de Mons, l'avocat dont le bureau se situe non loin de la prison de la cité du Doudou est déjà intervenu dans des dossiers concernant la région du Centre.

Ainsi, Fabrice Guttadauria était celui qui fut régulièrement consulté pour des dossiers de trafics effectués au niveau de véhicules. « Je dirais que cela remonte à une bonne dizaine d'années. Cela se passait essentiellement dans les environs de La Louvière. Cela concernait essentiellement des personnes d'origine italienne qui parvenaient à ressouder des numéros de châssis autres que les initiaux ». Fabrice Guttadauria dit aussi avoir eu à intervenir pour des dossiers de trafics d'armes !

L'avocat a également défendu un homme d'une soixantaine d'années impliqué dans de la contre-façon. Un groupuscule avait été interpellé sur La Louvière. Ces personnes avaient notamment stocké des trainings avec de « fausses marques » en vue de les revendre.



L'avocat a défendu une Binchoise victime d'une «arnaqueuse»

■ E.G.

Enfin, plus récemment, Fabrice Guttadauria est intervenu dans un dossier de Binche concernant une arnaque amoureuse. Dossier dont on attend le jugement... Il a, dans ce cas, plaidé le 31 octobre dernier pour Bénédicte, une dame ayant été victime d'un homme ayant été son compa-

gnon pendant un an et demi. L'homme, 38 ans, l'a plaquée par SMS et lui a dérobé tous ses objets de valeur. Il a également vidé tous ses comptes en banque. En outre, Bénédicte s'est rendue compte qu'elle n'avait pas été la seule victime de cet « arnaqueur ».

■ J.L.

HOBBY

L'avocat est un amateur de bons vins en « autodidacte »

Fabrice Guttadauria se dit un spécialiste de grands vins. Cela fait environ une dizaine d'années qu'il s'y intéresse particulièrement.

« J'ai bien suivi quelques cours d'œnologie mais je suis essentiellement autodidacte », confie-t-il.

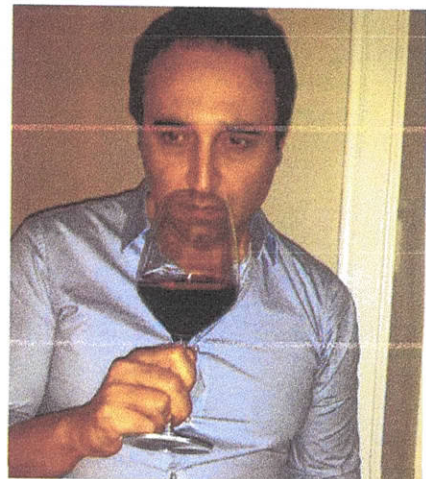
DU VIN OUI ...

L'avocat dit particulièrement apprécier les vins de Bourgogne. Il aime également les vins italiens et découvrir.

...MAIS PAS TOUS LES JOURS

Fabrice Guttadauria aime donc déguster du bon vin. Il ne s'adonne toutefois pas à cette « passion » quotidiennement.

« Même si j'aime particulièrement ça, je ne bois pas tous les jours. Je fais attention à ma ligne. J'ai en outre une compagnie qui est très bio. D'ailleurs, je fais pas mal de sport et notamment de la salle », précise-t-il. ■



Cela fait une dizaine d'années que l'avocat s'intéresse aux bons vins. ■ D.R.

LE PIRE ET LE MEILLEUR

↑ TOP

Le meilleur souvenir de l'avocat reste une décision de la Cour d'Assises du Hainaut en novembre 2003. Fabrice Guttadauria a alors réussi à convaincre le jury que son client avait à être isolé des trois principaux autres accusés d'un quadruple meurtre à être isolé des trois principaux autres accusés d'un quadruple meurtre. Son client, David Deblende, avait comparu comme co-auteur d'assassinat sur la personne de l'ancien Kaplan, la nuit du 21 au 22 janvier 2001 à Ghislenghien.

Il a finalement uniquement été reconnu de non-assistance à personne en danger et a échappé d'une peine d'un an d'emprisonnement. « Étant donné qu'il avait fait deux ans de préventive, il a pu sortir de prison après le procès. J'étais vraiment très heureux ».



↓ FLOP

Le pire souvenir de Fabrice Guttadauria est une Cour d'Assises dont le déroulement fut fortement bouleversé dès le départ. Jean-Claude Estievenart devait alors comparaître avec celui que Fabrice Guttadauria défendait. Il s'agissait d'un dossier de vol suivi d'un incendie ayant entraîné la mort. Jean-Claude Estievenart s'est toutefois suicidé à la veille de son procès (« Cet événement a complètement modifié ma défense. Je comptais vraiment faire mon client tout petit à côté des agissements de Estievenart mais étant donné que ce dernier n'était plus là, tout changeait... »). Le client de Me Guttadauria a donc été reconnu coupable. Il a, par contre, échappé d'une peine de 17 ans. Peine qui aurait pu être beaucoup plus conséquente.

LE CENTRE

Débuts louviérois

Fabrice Guttadauria a effectué ses débuts dans un cabinet de la Louvière. « C'est là que j'ai appris à pratiquer d'autres matières de droit comme celles de responsabilité ou encore les divorces que je pratique encore aujourd'hui », précise l'avocat. Aujourd'hui, s'il est bien connu au Palais de Mons comme étant intervenu dans de nombreux dossiers pénaux (un des derniers en date : celui, fan dernier des Becker, Fabrice Guttadauria intervenant en tant que partie civile), l'avocat touche, malgré tout, à d'autres domaines. Ainsi, le pénal représente environ 40 % de ses dossiers, les divorces 30 % et 30 % de responsabilité civile. « Cela me permet de ne pas me lasser et de toucher un peu à tout », conclut-il. ■

■ J.L.

TROIS QUESTIONS À

Fabrice Guttadauria

AVOCAT

1. Êtes-vous plutôt livre ou télévision ? J'avoue être plutôt télévision. Je suis très cinéphile et pointu dans le choix de mes films. J'aime le cinéma d'auteur. J'apprécie notamment particulièrement le réalisateur Martin Scorsese. Je pense que si je suis plus télévision, c'est parce que je dois déjà énormément lire pour mon boulot. Du coup, je dirais que cela détend plus de regarder la TV. Par contre, durant mes vacances, lorsque j'apprécie complètement déconnecter, je me retrouve à prendre le temps de lire des romans.

2. Préférez-vous les repas maison ou un bon restaurant ? Incontestablement, je préfère le restaura-

tant. Je suis un amateur de bonne cuisine. Je me rends au moins une fois par semaine dans un restaurant étoilé. Mon restaurant préféré est, sans conteste, celui de mon ami Eric. Ce dernier est en effet le patron « D'Eugénie à Émilie » qui a obtenu une étoile au guide Michelin voici maintenant deux ans. Il met en valeur des produits d'exception sans pour autant rechercher la complexité dans les plats. Il combine parfaitement talent et simplicité. J'apprécie beaucoup sa cuisine. En plus, un bon resto est l'occasion de déguster un bon vin. Et comme je suis particulièrement amateur vin, j'en profite lorsque je suis au res-

taurant.

3. Optez-vous pour les vacances d'hiver ou d'été ?

Je préfère les vacances d'été. Il fait suffisamment froid chez nous. Ma copine et moi avons besoin de prendre du recul par rapport à nos boulots et nous aimons le faire sur des îles : je pense aux Seychelles, à la Réunion, à la Martinique. Lorsque nous sommes là-bas, ce sont vraiment la détente et le repos au programme. Nous apprécions vraiment de tout simplement ne rien faire. Je puis malgré tout environ un an sur deux aux sports d'hiver. Je skie très bien même si j'ai commencé tard à skier. Je dirais que j'ai débuté vers mes 27-28 ans. ■

■ J.L.



CE



10